

SYNEOS

RUE DU PORT
93460 GOURNAY SUR MARNE



Téléphone :

Mail :

Bon No : 001419750	1ere Gachée : 08:06 Quantité : 6.00	(1) m3	Date : 11/09/2026 Réf. commande(2) : 592	inte2609116877	Zone : ZONE A Véhicule : 648 SAKINA TPS -CQ-648-QV Chauffeur : FALIKOU FALIKOU Centrale : GOURNAY 01
Client : C9221140 12 RUE LEON FOUCAULT 77290 Mitry-Mory			Chantier : VAUJOURS VAUJOURS 11 rue de Meaux 93410 Vaujours		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures  
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	
Code Formule 3F380PROJD10	Désignation(6)(8) PROJETE	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure CL 0,65	Consistance(7) 10
Ciment(type et classe) CEM III/A 42.5 N LH			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4)
Appellation commerciale : PROJETE SEC 380 D10 CEM III/A CEM III/A 42.5 N LH PM-ES				Température : N° Grue : Retour béton	
Mode de livraison :					
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION CARBONE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR CONTRIBUTION ENERGETIQUE			6 METRE CUBE 6 METRE CUBE 6 METRE CUBE 6 METRE CUBE		Nom: Signature du client:
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non